



**PRÉFET  
DU CALVADOS**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE « TER'BESSIN »

## ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE PRÉALABLE À L'INSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT : ISIGNY OUEST ; ISIGNY EST / GRANDCAMP OUEST ; MARAIS DU VÉRET ; VIERVILLE / SAINT LAURENT ; SAINT-CÔME / ASNELLES OUEST PORTÉS PAR LE SYNDICAT MIXTE « TER'BESSIN »

Par arrêté du 29 octobre 2024, le Préfet du Calvados a prescrit une enquête conjointe concernant l'institution de la Servitude d'Utilité Publique (SUP) instaurée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ayant pour finalité la pérennité des systèmes d'endiguement.

Ce projet va permettre la réalisation des travaux programmés et/ou de potentiels travaux futurs, mais également la surveillance des ouvrages et de leurs dépendances (notamment les voies d'accès), leur gestion et leur entretien.

Le linéaire d'ouvrage ou d'équipement construits en vue de prévenir les inondations et les submersions marines, ainsi que les ouvrages ou infrastructures dits contributifs, mis à disposition de « Ter'Bessin » se situent pour partie sur le domaine de personnes privées, d'associations syndicales autorisées, et sur le domaine privé des communes de GRANDCAMP-MAISY, de SAINT-LAURENT SUR MER et de SAINT CÔME DE FRESNÉ.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 2 décembre 2024 à 09h00 au samedi 21 décembre 2024 à 12h15**. La mairie de **GRANDCAMP-MAISY**, est le siège de cette enquête publique – Place de la République – 14 450 GRANDCAMP-MAISY.

M. Noël LAURENCE, retraité de l'armée de l'air, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de CAEN et M Pascal BOULAND, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

M. Arnaud TANQUEREL, Président du Syndicat Mixte "Ter'Bessin" est désigné comme responsable du projet.

La personne-ressource, représentant le maître d'ouvrage est M Pierre GUERRIOT, chef de service-pôle GEMAPI, demeurant 2 bis – Place Gauquelin Despallières – 14 440 Bayeux – Téléphone : 02 31 22 92 76 / Mobile : 06 07 21 86 23 – Courriel : [pierre.guerriot@ter-bessin.fr](mailto:pierre.guerriot@ter-bessin.fr)

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet en version papier et consigner dans les registres d'enquête ses observations éventuelles et propositions, aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture des collectivités au public suivants :

Lieux	Jours et horaires
<b>Mairie de GEFOSSÉ-FONTENAY (14 298)</b> 12, rue de la mer - 14 230 Géfosse-Fontenay Téléphone : 02 31 21 17 88 - Courriel : <a href="mailto:mairie.gefosse-fontenay@wanadoo.fr">mairie.gefosse-fontenay@wanadoo.fr</a>	– le mardi de 09h00 à 12h00 de 15h30 à 17h30 – le vendredi de 9h00 à 12h00
<b>Mairie d'ISIGNY-SUR-MER (14 342)</b> 8, rue Thiers— 14 230 Téléphone. : 02 31 51 24 00 Courriel : <a href="mailto:secretariat@communeisigny.fr">secretariat@communeisigny.fr</a> - Adresse web : <a href="https://www.isigny-sur-mer.fr/">https://www.isigny-sur-mer.fr/</a>	– le lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
<b>MAIRIE de GRANDCAMP-MAISY (14 312)</b> Place de la république 14 450 Grandcamp-Maisy Téléphone : 02 31 22 64 34 Courriel : <a href="mailto:contact@grandcamp-maisy.fr">contact@grandcamp-maisy.fr</a> - Adresse Web : <a href="https://www.grandcampmaisy.fr/">https://www.grandcampmaisy.fr/</a>	– du mardi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, – le samedi de 9h00 à 12h15.
<b>Mairie de SAINT LAURENT-SUR-MER (14 605)</b> 3, Chemin de l'Église – 14 710 Saint-Laurent-sur-Mer Courriel : <a href="mailto:mairie.stlaurent904@orange.fr">mairie.stlaurent904@orange.fr</a> - Adresse web : <a href="http://www.mairieslm.blogspot.com">http://www.mairieslm.blogspot.com</a>	– du lundi au jeudi de 16h00 à 17h30, – le mercredi de 10h00 à 12h00, – le samedi de 10h30 à 12h00.
<b>Mairie de SAINT-CÔME-DE-FRESNÉ (14 565)</b> 1, route de la Mer 14 960 Saint-Côme-de-Fresné France Téléphone : 02 31 22 30 92 - Courriel : <a href="mailto:mairie.stcomedefresne@wanadoo.fr">mairie.stcomedefresne@wanadoo.fr</a>	– le mardi de 16h45 à 18h45, – le jeudi de 16h45 à 18h45, – le samedi de 10h00 à 12h00.

– par courrier papier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, M. Noël LAURENCE, au plus tard le samedi 21 décembre 2024 à 12h15, le cachet de la poste faisant foi, au siège de la commune de Grandcamp-Maisy, sise Place de la République – 14 450 Grandcamp-Maisy. Ces observations écrites seront visées et annexées aux registres d'enquête par le maire de chaque communes intéressée par ce projet et par le Président du Syndicat Mixte « Ter-Bessin ».

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans le Calvados durant la période de déroulement de l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr> en suivant la rubrique ci-dessous : [Accueil > Publications > Avis et consultation du public > Avis enquête publique > Les avis d'enquêtes publiques en cours](#)

Un registre dématérialisé est ouvert à cet effet pour la mise à disposition gratuite du dossier d'enquête publique conjointe et le recueil des observations du public sous le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5773>

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, M Pierre GUERRIOT, à l'adresse ci-dessus rappelée.

M. Noël LAURENCE, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour y recevoir les observations écrites et orales, aux jours et heures ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
<b>Mairie d'ISIGNY-SUR-MER</b>	– le lundi 02 décembre 2024 de 9h00 à 11h00 (ouverture de l'enquête publique)
<b>Mairie de GEFOSSÉ-FONTENAY</b>	– le vendredi 6 décembre 2024 de 9h30 à 11h30
<b>Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-MER</b>	– Le lundi 16 décembre 2024 de 16h30 à 18h00
<b>Mairie de SAINT-CÔME-DE-FRESNE</b>	– le jeudi 19 décembre 2024 de 16h45 à 18h45
<b>Mairie de GRANDCAMP-MAISY</b>	– Le samedi 21 décembre 2024 de 10h00 à 12h15 (clôture de l'enquête publique)

Le public pourra consulter à la fin de l'enquête et dès que disponibles, le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur, à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, aux mairies désignées ci-dessus et au Syndicat Mixte « Ter-Bessin » pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement, par le public, sur le site internet des services de l'état dans le Calvados à l'adresse : <http://www.calvados.gouv.fr> en suivant la rubrique ci-dessous : [accueil > publications > avis et consultation du public > avis enquête publique > conclusion enquête publique](#) et sur le site de la société « PREAMBULES » sous le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5773>

Conformément aux dispositions de l'article L.566-12-2 du Code de l'environnement, M. le Préfet du Calvados, se prononcera par arrêté sur l'institution d'une SUP sur le périmètre des systèmes d'endiguement objet de cette demande.

**NE PAS RECOUVRIR AVANT SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024 À 12H15**